



Fongicide préventif systémique actif sur de nombreuses maladies, utilisable sur cultures légumières et arbres fruitiers

**Aliette**  
FLASH

## Conditionnement(s)

Sac 6 kg

## Fiche d'identité

### Composition :

**Formulation** : granulés dispersibles dans l'eau

**Numéro AMM** : 9600025

**Détenteur d'homologation** : Bayer SAS  
Division Crop Science - 16, rue Jean-Marie  
Leclair - CS 90106 - 69266 Lyon Cedex 09  
France

**Substance active** : fosétyl-Al

**Teneur** : 800g/kg, soit 80% (m/m)

**Famille chimique** : monoéthyl phosphites  
métalliques

**Mode d'action** : Systémie ascendante et  
descendante ; activité directe sur la maladie  
et indirecte en Stimulant les Défenses  
Naturelles de la plante.

## Description

**ALIETTE FLASH est un fongicide préventif doté d'une systémie ascendante et descendante. Il est actif contre de nombreux champignons responsables de maladies, notamment les maladies à Phytophthora et bactérioses ALIETTE FLASH est utilisable sur plusieurs cultures.**

## Préparation

### Préparation de la bouillie

- remplir au 3/4 d'eau la cuve du pulvérisateur.
- mettre en route l'agitation et verser dans la cuve la dose d'ALIETTE FLASH nécessaire.
- terminer le remplissage de la cuve et maintenir l'agitation jusqu'à la fin de l'application.

### Mélanges et compatibilité

Pour des raisons d'incompatibilité biologique, ne pas mélanger ALIETTE FLASH avec LUNA EXPERIENCE.

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur. Pour connaître le détail pratique de cette mise en oeuvre, il est nécessaire de contacter au préalable le 0 800 25 35 45

## Traitement

Voir en fin de fiche, après le Tableau des usages

## Précautions à prendre

### Pour le stockage

- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris ceux pour les animaux, et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.

### Mesure de protection des individus

Pour l'OPERATEUR, porter :  
Dans le cadre d'une application effectuée à l'aide d'un PULVERISATEUR A RAMPE :  
Pendant le mélange/chargement :  
- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;  
- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant ;  
- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée ;  
- Lunettes ou écran facial certifié norme EN 166 (CE, sigle 3).  
Pendant l'application - pulvérisation vers le bas :

Si application avec tracteur avec cabine :

- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage d'au moins 230 g/m<sup>2</sup> avec traitement déperlant ;
- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

Si application avec tracteur sans cabine :

- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage d'au moins 230 g/m<sup>2</sup> avec traitement déperlant ;
  - Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation.
- Pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation :
- Gants en nitrile certifiés EN 374-3
  - Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant ;

- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée

Dans le cadre d'une application effectuée à l'aide d'une LANCE :

Pendant le mélange/chargement :

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
  - Combinaison de protection de catégorie III type 4 ou 3 (selon le niveau de protection recommandé pendant la phase d'application)
- OU

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant ;

- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée

Pendant l'application : sans contact intense avec la végétation

Culture basse (<50cm) :

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant ;

- Bottes de protection certifiées EN 13 832-3

Culture haute (>50 cm) :

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
- Combinaison de protection de catégorie III type 4 avec capuche ;

- Bottes de protection certifiées EN 13 832-3

Pendant l'application : contact intense avec la végétation, cultures hautes et basses :

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
- Combinaison de protection de catégorie III type 3 avec capuche ;
- Bottes de protection certifiées EN 13 832-3

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**



Aliette  
FLASH

Pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation :

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
- Combinaison de protection de catégorie III type 4 ou 3 (selon le niveau de protection recommandé pendant la phase d'application)

- OU
- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
  - Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant ;
  - EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée

### Mesure de protection des individus (suite)

Dans le cadre d'une application effectuée à l'aide d'un PULVERISATEUR A DOS :

- Pendant le mélange/chargement :
- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
  - Combinaison de protection de catégorie III type 4
- Pendant l'application :
- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
  - Combinaison de protection de catégorie III type 4 avec capuche
  - Bottes de protection certifiées EN 13 832-3

Pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation :

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3
  - Combinaison de protection de catégorie III type 4
- Pour le TRAVAILLEUR, porter :
- Une combinaison de travail (cotte en coton/polyester 35%/65 % - grammage d'au moins 230 g/m<sup>2</sup>) avec traitement déperlant et, en cas de contact avec la culture traitée, des gants en nitrile certifiés EN 374-3.

### Pour l'emploi

Forçage des endives:  
S'assurer que la totalité de la bouillie d'Aliette Flash soit appliquée sur les collets des racines.

Aliette Flash s'utilise en une seule application, par pulvérisation des collets avant la mise en forçage.

- Pulvérisation des collets: respecter un délai de 12 à 24 heures entre la pulvérisation et la mise en eau des bacs pour une meilleure absorption du produit. Respecter les bonnes pratiques agricoles.
- éviter l'inhalation des gouttelettes de bouillie.
- porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection.

- ne pas pulvériser trop près des points d'eau et éviter tout débordement de rampe sur les mares, cours d'eau, fossés.
- traiter en l'absence de vent.
- en cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Pour les cultures sous abri et pour tout végétal présentant une sensibilité particulière, procéder chaque fois au préalable à des essais limités avant

tout traitement.

Le port de gants et d'un vêtement de protection approprié est recommandé lors du traitement des plants de chicorée et d'ananas par trempage manuel.

- Eliminer les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur.

### Pour l'élimination du produit et de l'emballage

- retirer les vêtements de travail, puis se laver les mains et le visage à l'eau et au savon.
- Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.
- Ne pas réutiliser les emballages vides et les éliminer via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor ou un autre service de collecte spécifique.

### Important

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...

Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de mise sur le marché. Compte tenu de la diversité des législations existantes, il est recommandé, dans le cas où les denrées issues des cultures protégées avec cette spécialité sont destinées à l'exportation, de vérifier la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

### Toxicologie

#### Classement du mélange CLP

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
Attention



P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres comportant un dispositif végétalisé non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau pour limiter les risques d'eutrophisation.

**Délai de rentrée des travailleurs dans la zone traitée**  
24 heures après traitement.

**Mesures de protection des individus : se reporter impérativement au paragraphe de l'étiquette intitulé Précautions à prendre.**

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

### Information santé

#### Premiers secours

**Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Si des symptômes apparaissent et persistent, consulter un médecin. Inhalation : Amener la victime à l'air libre. Contact avec la peau : Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylène glycol 400, puis rincer avec de l'eau.**

**Contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Traitement chez un ophtalmologiste. Ingestion : Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud.**

En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 25 35 45 ou être consultée sur les sites internet : [www.bayer-agri.fr](http://www.bayer-agri.fr) et [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com).

En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison puis signalez vos symptômes au réseau "Phyt'attitude" n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

### Transport et Stockage

**Point gélif** : -20°C

**Température maximum** : 40°C

**N°ONU** : - -

### Classes de danger

#### Danger principal

- - non concerné par un classement

#### Danger secondaire

- - non concerné par un classement

#### Danger tertiaire

- - non concerné par un classement

### Tableau des usages et doses autorisées



Cultures légumières	Cibles / Usages	Doses	Spécifications d'usage	DAR (en jours) ou Stades cultures (NC=non concerné)	Précautions environnement (voir légendes)
Chicorée Witloof production de chicons	Mildiou (Phytophthora cryptogea)	0.375kg/hl	1 trait./an trempage des racines	21	1a
Chicorée Witloof production de chicons	Mildiou (Phytophthora cryptogea)	15.0g/m2	1 trait./an pulvérisation au collet	21	1a
Chicorée Witloof production de racines	Phytophthora	5.0kg/ha	2 trait./an parties aériennes	14	1a
Melon	Mildiou	4.0kg/ha	2 trait./an parties aériennes	3	1a
Fraisier	Mildiou (Phytophthora fragariae, Phytophthora cactorum)	5.0kg/ha	3 trait./an parties aériennes	14	1a

Sur chicorée Witloof: ne pas appliquer la préparation ALIETTE FLASH ou toute autre préparation à base de fosétyl-AI à la fois en plein champ et lors de la phase de forçage.

Cultures tropicales	Cibles / Usages	Doses	Spécifications d'usage	DAR (en jours) ou Stades cultures (NC=non concerné)	Précautions environnement (voir légendes)
Ananas	Pythiacées, Phytophthora	7.5kg/ha	1 trait./an plants	NC application effectuée sur le plant avant repiquage	1a
Ananas	Phytophthora	4.5kg/ha	3 trait./an Intervalle min. entre applications : 90 jours ; Possibilité de faire précéder ces 3 applications par un traitement des plants	90	1a
Autres agrumes	Chancre du collet (Phytophthora)	2.5kg/ha	3 trait./an	15	1a
Citronnier	Chancre du collet (Phytophthora)	2.5kg/ha	3 trait./an	15	1a
Clémentinier	Chancre du collet (Phytophthora)	2.5kg/ha	3 trait./an	15	1a
Limettes	Chancre du collet (Phytophthora)	2.5kg/ha	3 trait./an	15	1a
Mandarinier	Chancre du collet (Phytophthora)	2.5kg/ha	3 trait./an	15	1a



Cultures tropicales	Cibles / Usages	Doses	Spécifications d'usage	DAR (en jours) ou Stades cultures (NC=non concerné)	Précautions environnement (voir légendes)
Oranger	Chancre du collet (Phytophthora)	2.5kg/ha	3 trait./an	15	1a
Pampleoussier	Chancre du collet (Phytophthora)	2.5kg/ha	3 trait./an	15	1a
Arbres fruitiers	Cibles / Usages	Doses	Spécifications d'usage	DAR (en jours) ou Stades cultures (NC=non concerné)	Précautions environnement (voir légendes)
Pommier	Pythiacées, Chancre du collet (Phytophthora)	2.5kg/ha	4 trait./an parties aériennes	28	1a
Pommier	Feu bactérien	3.75kg/ha	3 trait./an parties aériennes	28	1a
Poirier - Cognassier - Nashi	Pythiacées, Chancre du collet (Phytophthora)	2.5kg/ha	4 trait./an	28	1a
Pomme	Pythiacées, Chancre du collet (Phytophthora)	2.5kg/ha	4 trait./an	28	1a
Néflier	Pythiacées, Chancre du collet (Phytophthora)	2.5kg/ha	4 trait./an	28	1a
Néflier	Feu bactérien	3.75kg/ha	3 trait./an	28	1a
Pomme	Feu bactérien	3.75kg/ha	3 trait./an	28	1a
Poirier - Cognassier - Nashi	Feu bactérien	3.75kg/ha	3 trait./an parties aériennes	28	1a
Cultures diverses	Cibles / Usages	Doses	Spécifications d'usage	DAR (en jours) ou Stades cultures (NC=non concerné)	Précautions environnement (voir légendes)
Houblon	Mildiou	6.25kg/ha	8 trait./an parties aériennes	14	1a

Limites maximales en résidus de substances actives : se reporter aux LMR en vigueur au niveau de l'Union Européenne et consultables à l'adresse : <http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database>

**Bayer SAS ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et usages mentionnés dans le tableau des usages ci-dessus et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant l'élargissement de son utilisation à d'autres usages tels que prévus par l'arrêté du 26 mars 2014 et ses arrêtés modificatifs.**

**1. Organismes aquatiques**

1a. . Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau et prévoir un dispositif végétalisé non traité d'une largeur de 5 m en bordure des points d'eau pour limiter les risques d'eutrophisation.

Le tableau ci-dessus fait apparaître les précautions à prendre pour l'environnement, fixées par l'autorisation de mise en marché de la spécialité.

Si ZNT aquatique non fixée (en l'absence sur l'étiquette de zone non traitée par rapport aux points d'eau), respecter, selon les dispositions de l'arrêté du 4 mai 2017, la valeur minimale suivante : Zone non traitée 5 mètres.



## Champ d'activité

Grâce à son action systémique, par la stimulation des défenses naturelles du végétal, ALIETTE FLASH permet de lutter efficacement contre les maladies liées à *Phytophthora*, souvent mal contrôlées par les fongicides de contact, ainsi que certaines maladies causées par des bactéries (*Erwinia amylovora* / pommiers-poiriers).

## Traitement

### Conditions de traitement (époque, stade, seuil d'intervention)

#### Mildiou de l'endive (chicorée Witloof en production de racines):

-Pulvériser au maximum 2 applications, en végétation, à 10-15 jours d'intervalle, dont la dernière au plus tard 14 jours avant l'arrachage des racines.

#### Mildiou de l'endive (chicorée Witloof en production de chicons) :

- pulvérisation des collets avant mise en forçage à la dose d'emploi de 15g/m<sup>2</sup> en une seule application avec 5 à 10 l de bouillie par m<sup>2</sup>. - ou trempage des racines avant mise en forçage à 0,375 Kg/hl pendant une durée de 1 à 2 minutes.

Sur chicorée witloof: Ne pas appliquer la préparation ALIETTE FLASH ou toute autre préparation à base de fosétyl-AI à la fois en plein champ et lors de la phase de forçage.

#### Mildiou du fraisier (*Phytophthora fragariae*, *Phytophthora cactorum*) :

- L'année de plantation, effectuer un premier traitement 3 semaines après la plantation puis renouveler 1 à 2 fois dans le mois suivant.

- L'année de production, au printemps, à la reprise de végétation, effectuer 2 à 3 applications à intervalle de 1 mois.

#### Mildiou du melon (*Pseudoperonospora cubensis*):

Traiter préventivement en suivant les avis des bulletins de santé du végétal de votre région et au plus tard dès l'apparition des premiers symptômes.

#### Gombose parasitaire des agrumes (*Phytophthora spp.*) :

Prévoir 3 applications, au printemps, au flux de végétation de début juin, puis au flux de végétation de septembre.

Assurer un mouillage abondant de l'ordre de 1000 l de bouillie par ha en respectant la dose de 2,5 kg/ha.

#### Feu bactérien du poirier (*Erwinia amylovora*) :

Traitement préventif en période de floraison principale, traiter dès le stade D-D3 ou BBCH 56 (boutons verts), recommencer le traitement 3 à 4 jours plus tard, selon les risques de contaminations. Un troisième traitement 3 à 4 jours plus tard peut être nécessaire si les risques de contamination sont importants et si la floraison se prolonge.

#### Chancres du collet du pommier :

- En pépinières, effectuer une pulvérisation mensuelle pendant la période végétative dans la limite de 4 applications par an.

- Sur arbres adultes, assurer une protection préventive avec 3 traitements : - à la floraison. - 1 mois après la floraison. - 2 mois après la floraison. En protection curative, effectuer 1 traitement tous les mois pendant la période végétative dans la limite de 4 traitements maximum.

#### Mildiou du Houblon :

Traiter préventivement en suivant les avis des bulletins de santé du végétal de votre région et au plus tard dès l'apparition des premiers symptômes.

Attention : en cas de recours à des techniques culturales nouvellement mises en oeuvre par l'utilisateur ou présentant une quelconque spécificité, l'utilisateur doit en informer son fournisseur avant toute utilisation du produit, afin que ce dernier puisse en vérifier la faisabilité avec le fabricant du produit.

### Conditions du milieu

Eviter de traiter aux heures chaudes de la journée.

**Avril 2018 - annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application auprès de Bayer Service Infos au N° Vert 0 800 25 35 45 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Version actualisée des fiches produits toujours disponible également sur : [www.bayer-agri.fr](http://www.bayer-agri.fr)**

N° agrément Bayer SAS : RH02118 (distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels et application en prestation de services)



**Bayer Service Infos**  
0 800 25 35 45 Service & appel gratuits

**Bayer S.A.S.**  
Division Crop Science / Crop Protection  
16 rue Jean-Marie Leclair  
CS 90106  
69266 Lyon Cedex 09  
France  
[www.bayer-agri.fr](http://www.bayer-agri.fr)